



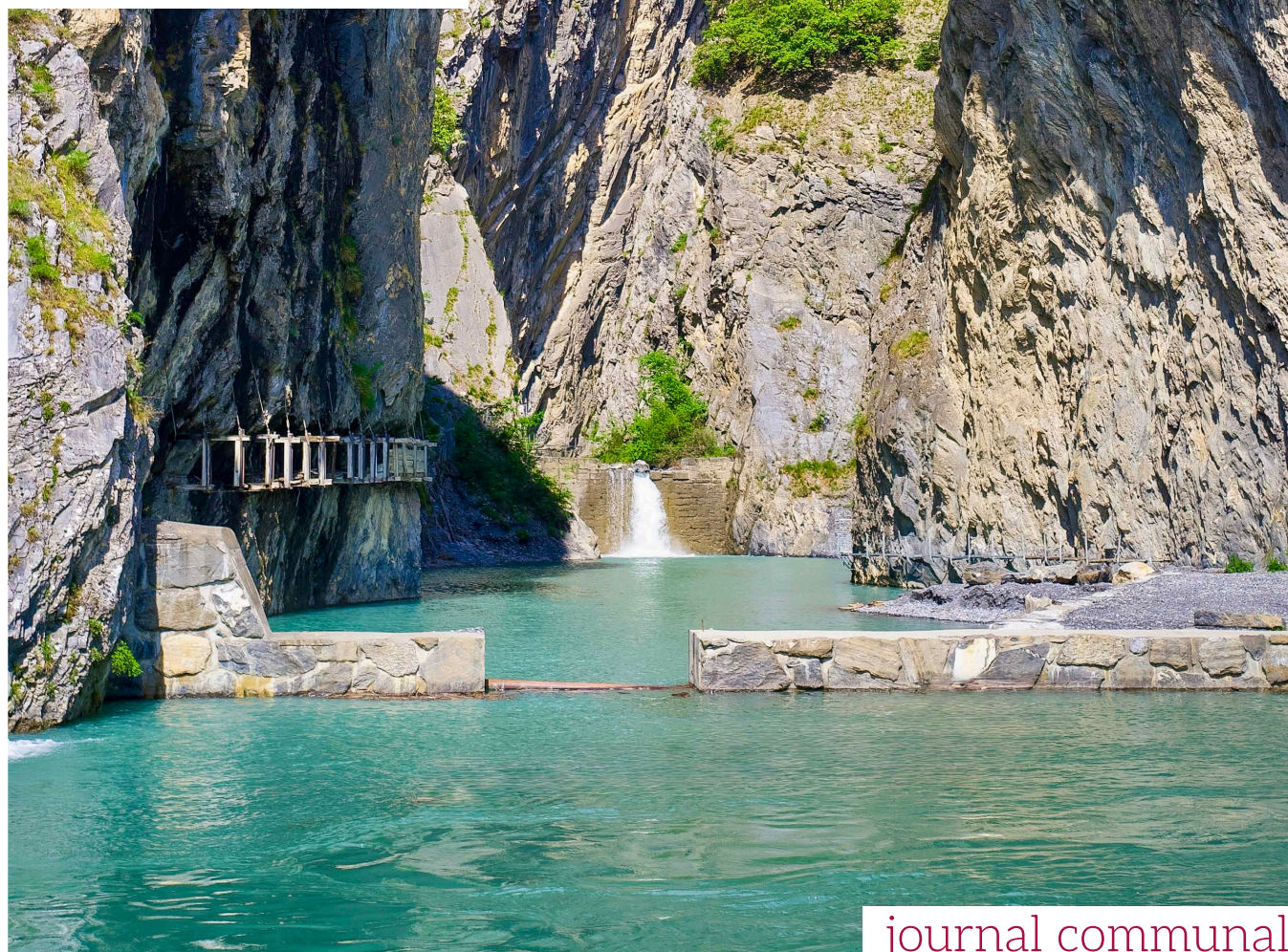
ARDON

JUIN 2025

Actions en faveur des 60+

Décisions et informations
du Conseil communal

Organisation communale
d'appui et d'assistance



journal communal

CommunicARDON

72

SOMMAIRE

4	Décisions et informations du Conseil communal
5	Installation de défibrillateurs Nouveaux collaborateurs
6	Subventions pour rénovation Soirée énergie
7	Nouveau dicastère communal
8	Carte des promenades Couvert de la Cerise
9	Protégeons les arbres fruitiers du feu bactérien
10	Organisation communale d'appui et d'assistance
12	Nonagénaire Bibliothèque
13	Distinctions sportives
14	Nouvelle association artisanale Ardon Bouge
15	Actions en faveur des 60+
16	Agenda juin - décembre 2025



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARDON

Dès les premiers mois, les membres du Conseil communal se sont engagés avec enthousiasme et détermination. Les travaux ont débuté dans un esprit constructif, animé par une volonté commune de poursuivre le développement de notre village. Alors que la Vision 2030 arrive à son terme, nous préparons déjà la Vision 2040, avec l'ambition de bâtir un cadre de vie durable, équilibré et attentif aux besoins de chacune et chacun.

Ce renouveau se reflète également à travers notre communication, avec un *Communic'Ardon* qui fait peau neuve grâce à un design plus léger et une mise en page épurée, tout en conservant son caractère officiel. La nouvelle charte graphique apporte une dynamique rafraîchissante, visant à offrir une lecture plus agréable et fluide.

Un changement majeur intervient également dans notre organisation administrative. Après 24 années au service de la commune, Jean-Marc Roh, secrétaire communal, entame une nouvelle phase de son parcours professionnel. Dès le 1^{er} août, il assumera, à temps partiel, la responsabilité du domaine des ressources humaines, un rôle qu'il abordera avec toute l'expérience, la bienveillance et le professionnalisme qui ont marqué son engagement. À cette même date, Emmanuel Bérard prendra ses fonctions en tant que nouveau secrétaire communal. Une transition harmonieuse qui renforcera notre structure et nous préparera à relever les défis à venir avec sérénité.

À l'approche des vacances, je vous souhaite de profiter pleinement de cette période propice à la détente. Bel été à toutes et tous !

Pierre-Marie Broccard
Président de la commune

DÉCISIONS ET INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Mise en place d'éclairage LED pour les 17 luminaires de la route cantonale



Le Conseil communal s'est prononcé favorablement sur ce changement, qui sera effectué par l'entreprise Genedis.

Fumées de la centrale Écoenergy sur le site Écobois à Vétroz



Le Conseil communal a pris connaissance des informations du Service de l'environnement (SEN), selon lesquelles :

- des contrôles sont régulièrement réalisés pour vérifier le respect des limitations légales relatives aux émissions,
- un système est fixé sur la cheminée principale pour mesurer en permanence les principaux polluants de l'air,
- la pollution résiduelle tolérée par les dispositions légales peut provoquer des atteintes visibles à l'air ambiant de la région. C'est surtout le cas lors de situations météorologiques avec de l'air froid piégeant la pollution. Toutefois, jusqu'à présent, aucune émission excessive n'a été observée.

Le Conseil communal entend rester attentif à l'impact et à la problématique de ces fumées.

Projet de vignoble du 21^e siècle encourageant la réforme du vignoble valaisan



Le Conseil communal a retenu l'offre du bureau Silvaplus de CHF 15'119.90 pour l'analyse agro-environnementale qui doit être effectuée par la commune. Ce montant sera subventionné à hauteur de 50 % par le canton.

Structure d'accueil – inscription des enfants et paiement des prestations

Le Conseil communal a approuvé le passage au système « Mon Portail » à la rentrée 2026-2027. Il s'agit d'une application qui pourra être téléchargée par les parents et qui facilitera les démarches administratives ainsi que les paiements. Toutes les informations utiles seront communiquées dans le courant de l'année 2026.



Animation socio-culturelle

Le Conseil communal a pris connaissance du rapport annuel 2024 de l'ASOA, qui témoigne du nombre et de la qualité des activités organisées. En point d'orgue, la parade de Noël, qui a connu un très grand succès populaire. L'ASOA a également rayonné en dehors des frontières communales avec une présentation de projet au niveau suisse.



Label « Commune en santé »



Le Conseil communal a validé l'entame de cette certification par Grégory Hatt, conseiller en charge du dicastère Sport-Culture-Jeunesse-Communication. Le label permettra de valoriser les nombreuses actions entreprises sur la commune au cours des dernières années.

Cycle d'orientation



Compte tenu des importantes contraintes liées à l'agrandissement du CO Derborence ainsi que de l'essor démographique des communes de Conthey, Ardon et Vétroz, le Conseil communal s'est déclaré favorable à l'analyse d'un projet de construction d'un nouveau CO pour Ardon et Vétroz dans le secteur du Botza de Vétroz. Les démarches vont se poursuivre auprès du Service de l'enseignement, en collaboration avec la commune de Vétroz.

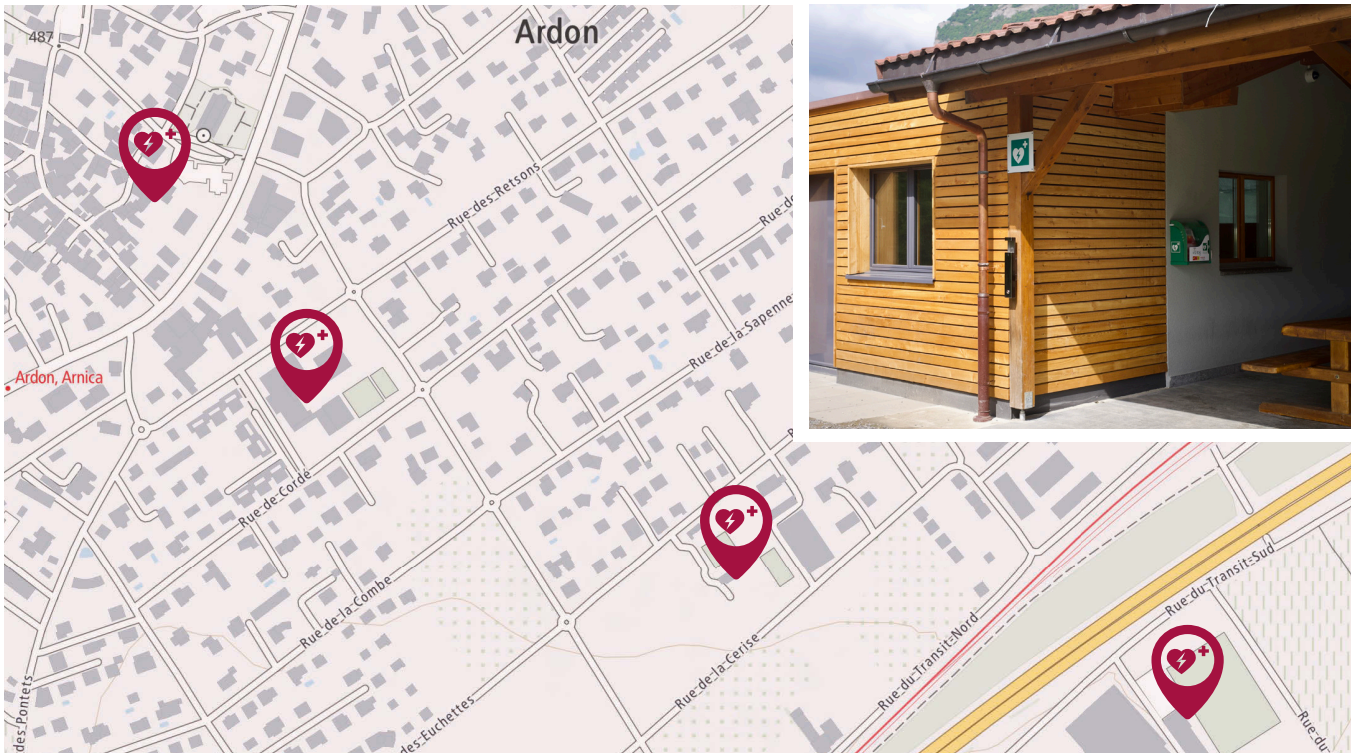
Taxe de base sur l'élimination des déchets urbains pour les années 2025 et 2026



Le Conseil communal a décidé de maintenir la taxe de base à CHF 76.-. Mise en place en 2022 pour 3 ans, la baisse de CHF 95.- à CHF 76.- est ainsi prolongée en 2025 et 2026. Le manco annuel du compte de fonctionnement des déchets d'environ CHF 20'000.- pourra être absorbé par le fonds sur les financements spéciaux au bilan.

DES ÉQUIPEMENTS VITAUX À PORTÉE DE MAINS

Afin d'assurer les meilleurs outils d'aide à la population, quatre défibrillateurs ont été répartis sur l'ensemble du village.



NOUVEAUX COLLABORATEURS

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle activité.



Julia Magalhaes
auxiliaire éducative



Carmen Chambovey
comptable



André Teixeira Moreira
employé aux travaux publics

SUBVENTIONS POUR RÉNOVATION

Dans le cadre de la promotion des économies d'énergie et de l'incitation à une utilisation plus rationnelle de l'énergie, la commune rappelle les modalités d'octroi des subventions communales.

- Toute demande de subvention communale doit être effectuée en remplissant le formulaire spécifique « annexe I ». Ce formulaire est téléchargeable sur notre site internet.
- Ce formulaire doit être dûment complété et transmis à la commune **AVANT** le début des travaux. Le dépôt d'une demande d'autorisation de construire **ne dispense pas** le requérant de transmettre le formulaire de demande de subvention.
- Aucune subvention communale ne sera accordée pour des travaux déjà engagés ou terminés sans que le formulaire de demande ait été préalablement soumis et validé par la commune.
- En ce qui concerne les subventions cantonales, les demandes devront être soumises via la plateforme du « Programme bâtiment ». Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : www.vs.ch/web/energie.

« Ensemble, faisons de notre commune un modèle de durabilité et d'efficacité énergétique. »



Pour toute question ou pour obtenir le formulaire de demande, n'hésitez pas à contacter le délégué à l'énergie par courriel à : energie@ardon.ch.



SOIRÉE ÉNERGIE

Participez à la soirée Énergie et venez découvrir une maison pensée pour l'avenir !



Son propriétaire, M. Gaëtan Delaloye d'Ardon, vous présentera en détail le fonctionnement de cette habitation innovante, conçue pour offrir une grande autonomie énergétique, une stabilité économique et une vraie résilience face aux défis de demain.

Dominique Burrin

Quand ?

mercredi 8 octobre 2025

Où ?

Salle de la Pontaise



NOUVEAU DICASTÈRE COMMUNAL

Un nouveau dicastère communal est prévu pour dynamiser les liens économiques locaux. La commune s'engage pour ses entreprises et ses citoyens en lançant une plateforme innovante.

Dans une volonté de renforcer le tissu économique local et de favoriser les synergies entre les acteurs de la région, la commune a initié la création d'un nouveau dicastère dédié au développement économique et à la mise en réseau des entreprises locales. Ce projet, encore en phase de construction, marque une étape importante dans la modernisation des services communaux et le soutien aux prestataires régionaux.

Au cœur de cette initiative : la création d'une plateforme en ligne, accessible depuis le site internet de la commune. Cette interface intuitive permettra aux entreprises locales de s'inscrire gratuitement dans un annuaire communal, véritable vitrine digitale de leurs activités. Les citoyennes et citoyens pourront ainsi facilement rechercher des prestataires de services selon leurs besoins : artisans, commerçants, indépendants, entreprises de construction, de services ou encore du secteur tertiaire.

L'objectif est double : offrir une meilleure visibilité aux entreprises de notre région, tout en facilitant l'accès des habitantes et habitants à des services de proximité de qualité.

La première étape de ce projet consiste à recenser les entreprises actives sur le territoire communal. Dès aujourd'hui, toutes les entreprises intéressées

sont invitées à s'inscrire via le site de la commune, en quelques clics. Un formulaire dédié leur permet de renseigner les informations essentielles : nom, activité, catégorie d'entreprise, domaine d'activité, site web, etc.

Cette démarche vise à créer un réseau local solide, propice à la collaboration, à la recommandation et au soutien mutuel entre acteurs économiques. Elle s'inscrit également dans une logique de consommation responsable et locale, encouragée par la municipalité. La commune prévoit également, à terme, d'organiser des rencontres entre entreprises, un marché local ainsi que des événements de promotion économique en lien avec ce nouveau dicastère.

En plus de cette mise en réseau, le dicastère proposera également un accompagnement concret au développement des projets entrepreneuriaux. Toute personne souhaitant lancer ou faire croître son activité pourra bénéficier d'un soutien personnalisé : aide à la recherche de surfaces commerciales disponibles, mise en relation avec des partenaires économiques, ou encore accompagnement à la structuration et au financement d'idées d'entreprise. Une attention particulière sera prêtée aux jeunes porteurs de projets, afin de leur offrir un cadre propice à l'innovation et à la concrétisation de leurs ambitions entrepreneuriales.

Simon Bérard



Vous dirigez une entreprise basée dans la commune ?

Inscrivez-vous sur le site communal et faites partie du futur annuaire professionnel local !

www.ardon.ch



Accompagnement, mise en relation, aide au développement :

simon.berard@ardon.ch

CARTE DES PROMENADES

L'Office du Tourisme des Coteaux du Soleil a pensé aux promeneurs à la recherche de balades à faire dans la région sans avoir besoin d'un entraînement particulier.

Afin de vous donner quelques idées, une carte des Promenades a été éditée, avec des QR-codes vous permettant de télécharger sur votre téléphone le tracé SuisseMobile. De plus, vous trouverez les courbes de dénivelé, afin de n'avoir aucune surprise sur le terrain.

Les cafés-restaurants se trouvant sur les parcours sont également indiqués pour vous permettre de faire une petite pause, ainsi que les arrêts postaux et deux pistes VTT homologuées. Plusieurs tracés sont également réalisables avec un vélo de ville. Vous emporterez facilement cette carte de poche gratuite dans votre sac à dos et profiterez de la belle saison qui arrive en découvrant, par exemple, le tour du marais d'Ardon, fraîchement inauguré, ou les rives de la Morge jusqu'au moulin d'Ancier.

L'Office du tourisme reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous souhaite de belles découvertes !



**Nouvel horaire
de l' Office du tourisme**

du mardi au vendredi

9h00-12h00 et 14h00-18h30

 www.lescoteauxdusoleil.ch

LA CERISE SUR LE GÂTEAU

Agrandi, rénové et mieux équipé, le couvert de la Cerise devient encore plus accueillant et fonctionnel. Il est idéal pour les repas en famille, entre amis ou dans un cadre professionnel. Cette rénovation vient enrichir un lieu de convivialité.



« Ce projet reflète notre engagement à créer des infrastructures de qualité, au service de notre village »

PROTÉGEONS LES ARBRES FRUITIERS DU FEU BACTÉRIEN

Le feu bactérien, causé par la bactérie *Erwinia amylovora*, représente une menace sérieuse pour nos arbres fruitiers à pépins, en particulier les pommiers, poiriers et cognassiers. Cette maladie végétale hautement contagieuse peut entraîner des pertes économiques importantes pour notre région, si elle n'est pas détectée et signalée à temps.

Quels sont les symptômes ?

Les premiers signes apparaissent souvent sur les fleurs : elles se fanent, brunissent puis noircissent. Peu à peu, les tissus végétaux se nécrosent. Les pousses prennent une forme caractéristique en crosse, particulièrement visible chez les jeunes rameaux. Chez le poirier, les tissus noircissent, tandis que chez le pommier, ils brunissent.

Quelles plantes sont concernées ?

Le feu bactérien touche principalement les arbres à pépins. Voici une liste des principales plantes hôtes :

Pommiers, poiriers, cognassiers

Amélanchiers, aubépines, buissons-ardents
Pyracantha

Cognassiers du Japon, cotonéasters, néfliers

Sorbiers, alisiers, et autres espèces de la famille des Rosacées

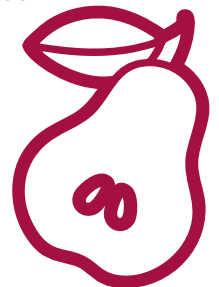
À noter : les arbres à noyaux (abricotiers, cerisiers, pruniers, pêchers) ne sont pas sensibles à cette maladie.

Comment agir ?

La lutte contre le feu bactérien est l'affaire de toutes et tous :

- **Observez régulièrement vos arbres**, en particulier au printemps et en été.
- **N'entrez pas en contact avec les plantes suspectes**, car la bactérie peut facilement être transmise par les mains, les outils ou les vêtements.
- **Signalez immédiatement tout cas suspect** au Service cantonal de l'agriculture au 027 606 76 20.

En limitant la propagation de cette bactérie, nous contribuons à la protection de notre verger valaisan et de l'économie locale.



Pour en savoir plus

Vous trouverez des informations détaillées sur les sites suivants :

www.feubacterien.ch

www.sante-des-vegetaux.ch

 www.vs.ch/web/sca/feu-bacterien

ORGANISATION COMMUNALE D'APPUI ET D'ASSISTANCE

Le samedi 12 avril dernier, la présentation du premier rapport annuel de l'Organisation communale d'appui et d'assistance (OCAA) s'est tenue à la salle de la Pontaise.

En présence du Conseil communal et des deux orateurs du jour, ce sont 50 personnes et invités qui ont répondu présent à l'appel de cette première manifestation de l'OCAA.

Les objectifs du rapport annuel étaient de :

- Rassembler les membres pour les informer de la situation de l'organisation ainsi que de son développement futur
- Partager des expériences en lien avec la protection de la population et la gestion de crise
- Mieux connaître nos partenaires en cas de crise
- Partager un moment de convivialité

OCAA – Bref rappel historique

Le 13 décembre 2022, le Conseil communal a œuvré à la création et au développement d'une cellule de crise communale et d'une organisation communale capables de renforcer les autorités communales en cas de situation particulière et extraordinaire.

Cette organisation, basée sur le bénévolat, a des missions d'appui et d'assistance dans des situations d'urgence prolongée ou de crise (séisme, inondation, pénurie d'électricité, blackout, etc.).

Les seuls services du canton et de la commune pourraient se révéler insuffisants. C'est pour cela qu'il est indispensable de disposer d'une structure communale pouvant contribuer à la gestion de ces événements.

Après une année de réflexions et de travail, c'est en novembre 2023 que le concept de l'OCAA et son organisation ont été acceptés par le Conseil communal, ouvrant ainsi la voie au processus de recrutement.

Six séances d'information ont été organisées, permettant le recrutement de plus de 50 membres.



Un règlement pour l'OCAA

En date du 13 mars 2025, le Conseil communal a accepté le règlement définissant les modalités d'organisation, de mise sur pied et d'engagement de l'organisation. Ce document a été présenté aux membres présents par Peter De Lepeleire.

Développement de l'organisation

Peter De Lepeleire a également présenté les grandes lignes du développement futur de l'organisation.

À court terme :

Structurer nominativement l'organisation (cadres et membres) en fonction des intérêts et des compétences.

En collaboration avec les cadres de l'organisation :

Développer les procédures de base (alarme, mise sur pied et engagement)

Réfléchir aux besoins logistiques et d'équipement

Développer un concept de formation

En permanence :

Promouvoir l'organisation et recruter de nouveaux membres

À l'issue de la partie « rapport annuel », deux conférenciers ont exposé à l'assemblée des problématiques en lien avec la protection de la population et les situations d'urgence :

Claude Crittin, conseiller communal et ancien Président de la commune de Chamoson : « Vivre dans une commune polyrisque »



Une grande partie de sa commune a été bâtie sur le plus grand cône de déjection de Suisse. Tout au long de l'histoire, ce sont les crues et les laves torrentielles qui ont façonné le terrain du Chamoson d'aujourd'hui.

Claude Crittin a présenté les dangers naturels et les risques de sa commune, ainsi que l'adaptation constante des mesures techniques et organisationnelles mises en place au cours des siècles par les habitants et les autorités pour protéger la population et ses biens contre Dame Nature.

Suite aux laves torrentielles de 2019, des travaux ont été effectués (construction de seuils, de digues, de murs de protection, renforcement de ponts et enrochement de certains sites) pour un montant de plusieurs millions de francs.

Philippe Girod, chef d'état-major : l'état-major de conduite régional des Coteaux du Soleil (EMCR)

L'EMCR est un organe intercommunal chargé de la gestion des situations particulières et extraordinaires sur le territoire des communes d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz.

Son chef d'état-major a présenté à l'assemblée les missions principales de son organisation, qui sont de planifier, coordonner et exécuter les interventions en cas de catastrophes naturelles ou d'autres situations d'urgence.

L'état-major est composé d'une quarantaine de personnes, dont une section d'observateurs de dangers naturels répartis dans les quatre communes, qui fournissent en temps réel les informations du terrain nécessaires pour ordonner, le cas échéant, des mesures de précaution dans les domaines de l'hydrologie, la géologie et la nivologie.



Pour terminer : un moment de convivialité

Un apéritif et une raclette, servis par le personnel des services techniques de la commune au couvert de la Cerise, ont permis aux participantes et participants de renforcer leurs liens dans l'organisation autour d'un moment de partage.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au développement, à la mise en œuvre et à la conduite de l'OCAA, ainsi qu'au personnel des services techniques de la commune pour la parfaite organisation de cette journée.

Yves Gaillard



Nous recrutons !

Toute personne intéressée à rejoindre l'organisation peut s'annoncer à yves.gaillard@ardon.ch



NONAGÉNAIRE

Andrée Genolet

Andrée Genolet, dite Dédée, est née le 4 mars 1935 à Vétroz.

Elle a commencé sa carrière à Sion, au magasin Gonset, puis elle a tenu et travaillé pendant de longues années au café Industriel à Ardon (anciennement café La Croisée). Elle a également œuvré pendant quelques années au magasin La Ménagère, à Ardon, et s'est occupée, en parallèle, des vignes familiales sur les Coteaux du Soleil.

En 1956, elle se marie avec Michel Genolet. De cette union naissent deux enfants : Christian, né en 1956, et Jean-Pascal, né en 1959.

Aujourd'hui, elle a trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants (bientôt trois !). Une petite balade quotidienne rythme ses journées.

Nous lui souhaitons bonne santé et excellente suite !



BIBLIOTHÈQUE

Du suspens, de l'amour, de l'aventure... Il y en a pour tous les goûts !



Dystopie

La Librairie des livres interdits
Marc Levy



Polar

La Femme de ménage 1-2-3
Freida McFadden



Roman historique

Le Trésor du Pape
Jean-Yves Gabbud



Roman feel-good

Cœur-d'amande
Yasmina Khadra



Une enquête pour les lecteurs de 9 à 99 ans

La Très Catastrophique Visite du Zoo
Joël Dicker



Thriller

Ultimatum
Nicolas Feuz et Marc Voltenauer



Histoire vraie

La Sage-Femme d'Auschwitz
Anna Stuart



Roman catastrophiste

Éruption
Michael Crichton et James Patterson



Polar valaisan

Mémoires assassines
Stéphanie Glassey



Témoignage

Alzheimer : l'amour au-delà des mots
Marie-Anne Sarrasin et Alain Maillard

UNE SOIRÉE DE CÉLÉBRATION POUR NOS JEUNES TALENTS SPORTIFS 2024

Ardon a vibré au rythme du sport et de l'émotion lors de la cérémonie de remise des distinctions sportives 2024.



Élisabeth Diakité : le but de la victoire et une ascension fulgurante

Première à être célébrée, Élisabeth Diakité a marqué les esprits lors de son passage à l'ASOA par son humour et sa joie de vivre. Vainqueur de la Coupe Valaisanne avec le FC Printse-Val d'Hérens grâce à un but décisif à la 88^e minute : des performances qui lui ont valu d'être sélectionnée en LNB. Bravo pour cette belle performance !

Clara Guillaume : une graine de championne

À seulement 12 ans, Clara Guillaume est déjà une habituée de la soirée de remise. Elle est médaillée de bronze aux Championnats romands par équipe avec la sélection valaisanne. Issue d'une famille sportive, Clara incarne l'avenir prometteur de La Lizernoise.

Louane Frison : la benjamine qui défie la gravité

Vice-championne suisse de Pole Sport dans la catégorie 10-14 ans... à seulement 9 ans ! Passionnée, elle transforme chaque poteau ou piquet en agrès d'entraînement. Sa famille a même réaménagé la salle à manger pour accueillir une barre de 3,70 m ! Une passion débordante et un talent à suivre de près.

Maurine Vuillaume : rigueur et transmission

Championne valaisanne de gymnastique en catégorie C6, Maurine Vuillaume impressionne par sa rigueur et son engagement. Dix ans de gymnastique, deux entraînements hebdomadaires, une dizaine de concours par an... et toujours le sourire ! En plus de ses performances, elle s'investit comme monitrice auprès des plus jeunes. Bravo Maurine !

Félicitations à toutes les lauréates, à leurs familles, à leurs coachs, et merci à toutes celles et ceux qui font rayonner Ardon à travers le sport.

Grégory Hatt

UNE NOUVELLE ASSOCIATION ARTISANALE FAIT VIBRER ARDON

La créativité s'invite au village grâce à l'arrivée d'une association portée par trois voisines passionnées d'artisanat. Animées par une même envie – celle de promouvoir les talents locaux et régionaux – ces artisanes ont uni leurs forces pour créer « Les Marchés d'Ardon ».

Après avoir exploré les coulisses de la création associative, elles ont su rassembler autour d'elles une trentaine de membres, tous désireux de faire rayonner le village à travers leur passion commune.

Leur premier grand rendez-vous est déjà fixé: le marché de Noël d'Ardon, qui se tiendra les 29 et 30 novembre 2025 à la Pontaise. Un événement chaleureux et convivial, parfait pour égayer la grisaille de fin d'année.

Les artisans intéressés à présenter leurs créations peuvent dès à présent s'inscrire par mail ou via les réseaux sociaux. L'association vous attend nombreux pour partager ce moment festif et soutenir l'artisanat local !

Grégory Hatt, pour les Marchés d'Ardon



✉ lesmarchesdardon@hotmail.com

f Les Marchés d'Ardon

📷 [LesmarchesdArdon](https://www.instagram.com/lesmarchesdardon)

ARDON BOUGE : UN DUEL SPORTIF RELEVÉ HAUT LA MAIN

Cette année, c'est un vent sportif qui a soufflé sur Ardon grâce à l'implication des sociétés locales, des citoyens et de la commune, à un programme dynamique, à un concept gratuit et ouvert à tous, ainsi qu'à une participation accrue des Ardonnais !

Cette fête du mouvement a été marquée par des rencontres amicales et sportives, des activités inédites, et d'agréables moments pour la population de tout âge et de toute condition physique.

Ensemble, nous avons bougé plus de 560'000 minutes ! Un record absolu qui bat le dernier meilleur chrono de 388'837 minutes ! Bravo à chacun·e pour votre fervente implication et participation, ainsi que pour toutes ces interactions et cette cohésion qui en ont émané !

INFOS PRATIQUES

ASOA
Place St-Jean
1957 Ardon

www.ardon.ch (Événements)

www.duelintercommunalcoop.ch

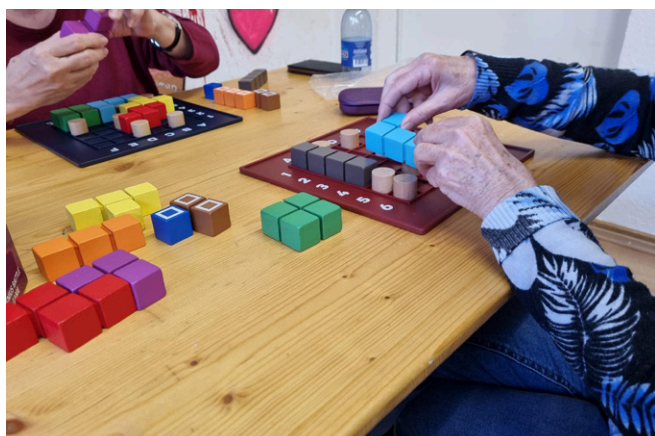
En route pour la 12^e édition d'Ardon Bouge, qui réservera à coup sûr son lot de surprises !

ACTIONS EN FAVEUR DES 60+

Le Café des générations a été un générateur d'idées et d'actions en faveur des 60+ et de la population. Toutes les envies relevées ont un point commun : celui de se rencontrer et de partager. Certaines actions ont déjà pu voir le jour de manière formelle ou informelle, d'autres sont en cours d'élaboration.

Dès le mois de septembre 2024, des rencontres ouvertes à tous ont eu lieu les derniers mardis du mois à l'ASOA, de 14h à 16h30. Une bonne dizaine de personnes à chaque activité ont pu se rencontrer et partager, à travers un atelier de poterie, des activités créatives, un repas, des balades en Valais ou encore des jeux de société.

Nouveau programme à découvrir sur www.ardon.ch (ASOA) dès août 2025.



Au mois de mai, un atelier d'informatique intergénérationnel a permis à une quinzaine de seniors d'être aiguillés dans leur utilisation des smartphones, tablettes et ordinateurs. Questions, démonstrations, accompagnement pas à pas : chacun a pu amener ses demandes et recevoir un soutien concret, personnalisé et bienveillant par les jeunes de la commune, un informaticien, l'ASOA et trois étudiants en travail social. Cet atelier, plébiscité, sera reconduit à intervalle régulier.



Le Jardin du Père Léon

Un jardin public d'un genre particulier, lieu de rencontre fleuri et accueillant au profit de tout un chacun vient de voir le jour à Ardon, à la rue des Collonges. Ce lieu se veut un but de promenade régulier et de rencontre pour les 60+ et les familles. Il encourage la mobilité et favorise les relations entre générations.

L'endroit est géré par l'association du Jardin du Père Léon. Tout sur cet espace public y est coconstruit avec les membres, les habitants et les amis de l'association. Il va donc évoluer, avec la participation de chacun, au fil du temps. Il va s'équiper de bancs en bois, d'un canapé forestier, d'éléments de décoration inspirés de la nature ainsi que de panneaux didactiques. Des bacs surélevés permettront aux seniors de s'adonner au jardinage sans l'inconvénient de devoir se baisser.

Des événements rassembleurs y sont proposés et sont consultables sur la page Facebook de l'association ou directement sur le panneau d'accueil du Jardin. Vous êtes les bienvenus pour découvrir cet endroit qui vous est destiné, pour en profiter à travers ce qu'il propose en le respectant, et en participant à l'échelle de vos envies. Vos riches compétences trouveront leur place.

En hiver, le Jardin du Père Léon se métamorphosera en Jardin du Père Noël... proposant un chemin de lumières qui créera la féerie de Noël, permettant un « vivre-ensemble » magique.

Cynthia Epiney pour l'ASOA



Contact de l'association
jardinpereleon@gmail.com
 077 269 95 34

Juin

- 18 | **Fête de la fin des écoles** | Couvert de la Cerise
20-22 | **Festival de musique portugaise** | Couvert des Aprages

Août

- 01 | **Fête nationale** | Couvert de la Cerise
08 | **Concert de la Cécilia** | Devant la Pontaise
18-29 | **TC Ardon – Tournoi de double** | Terrains du TC
24 | **Bénédiction des cartables** | Église d'Ardon

Septembre

- 05 | **Soirée de l'ASOA pour les 12-25 ans**
12 | **FC Jass** | Pontaise
20 | **Bal Jeunesse d'Ardon** | Hall populaire
27 | **Inauguration du Jardin du Père Léon**

Octobre

- 03 | **FC Jass** | Pontaise
03 | **Soirée de l'ASOA pour les 12-25 ans**
18 | **Ardon Chante**
28 | **Habillage des arbres** | Jardin du Père Léon

Novembre

- 02 | **Loto de la Ludothèque** | Hall populaire
07 | **FC Jass** | Pontaise
07 | **Soirée de l'ASOA pour les 12-25 ans**
21 | **Souper de soutien du FC**
28 | **Promotion civique et accueil des nouveaux arrivants** | Hall Populaire
29-30 | **Marché de Noël** | Devant la Pontaise

Décembre

- 1-24 | **Fenêtres de l'Avent** | Au Village
05 | **FC Jass** | Pontaise
07 | **Loto et Apéro de l'Helvétia** | Pontaise
14 | **Helvétia St-Jean d'hiver** | Pontaise
17 | **Parade de l'Avent** | Vieux village
24 | **Messe des familles** | Église

1^{er} Août
au couvert de
la Cerise

dès 17h

Ouverture et début
des animations

Apéro offert et
discours officiel

Animations musicales
et restaurations

ENEZ
NOMBREUX !

Organisé par la commune d'Ardon avec
l'aide des sociétés et commerces locaux.

